

Carte d'identité

RENOUVELLEMENT

Le cerfa qui vous sera délivré lors du dépôt de votre dossier devra être complété dans son intégralité par conséquent veuillez vous munir des renseignements concernant vos parents.

Vous possédez déjà une carte nationale d'identité valide	Vous possédez une carte nationale d'identité périmée depuis moins de deux ans ou bien vous avez un passport valide	Vous possédez une carte nationale d'identité périmée depuis plus de deux ans et vous n'avez pas de passport
Pièces requises		
2 photographies d'identité en couleur identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm, sur fond neutre (sans lunettes) en couleurs	2 photographies d'identité en couleur identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm, sur fond neutre (sans lunettes) en couleurs	2 photographies d'identité en couleur identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm, sur fond neutre (sans lunettes) en couleurs
Photocopie et original d'un justificatif de domicile récent (acte de propriété / contrat de location / quittance de loyer / avis d'imposition ou de non imposition / facture d'énergie / attestation d'hébergement + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant pour les jeunes majeurs et les personnes hébergées)	Photocopie et original d'un justificatif de domicile récent (acte de propriété / contrat de location / quittance de loyer / avis d'imposition ou de non imposition / facture d'énergie / attestation d'hébergement + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant pour les jeunes majeurs et les personnes hébergées)	Photocopie et original d'un justificatif de domicile récent (acte de propriété / contrat de location / quittance de loyer / avis d'imposition ou de non imposition / facture d'énergie / attestation d'hébergement + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant pour les jeunes majeurs et les personnes hébergées)
<i>Pour les mineurs</i> : photocopie de la pièce d'identité du parent demandeur	<i>Pour les mineurs</i> : photocopie de la pièce d'identité du parent demandeur	<i>Pour les mineurs</i> : photocopie et original du livret de famille (en cas de divorce : photocopie et original du jugement), ainsi que la photocopie de la pièce d'identité du parent demandeur
		Un justificatif d'état civil du demandeur comportant sa filiation (acte de naissance de moins de 3 mois ou, à défaut, copie intégrale d'acte de mariage)
Photocopie et original de l'ancienne carte nationale d'identité valide dont le renouvellement est demandé	Photocopie et original du passeport valide ou photocopie et original de l'ancienne carte d'identité périmée depuis moins de deux ans	Photocopie et original de l'ancienne carte d'identité
		Photocopie et original d'un justificatif de la nationalité si le justificatif d'état civil ne suffit pas